

Municipalité de la  
Commune d'Allaman  
Pl. de l'Eglise 2  
1165 Allaman

Réf. : T7A - P16-00574 / CAJ/alb

Epalinges, le 15 mars 2016

Affaire traitée par :  
Claude-Alain Jaquerod  
☎ : 021 316 71 85

**Contrôle de la STEP de ALLAMAN No CH 5851/00**  
**Campagne du 7 au 8 mars 2016**

---

Monsieur le Syndic,  
Mesdames les Conseillères municipales et Messieurs les Conseillers municipaux,

Nous vous faisons parvenir, en annexe, les résultats d'analyse de l'objet indiqué sous rubrique.

Les concentrations et rendements ne respectent pas la législation en vigueur.

Veuillez agréer, Monsieur le Syndic, Mesdames les Conseillères municipales et Messieurs les Conseillers municipaux, nos salutations distinguées.

  
Philippe Vioget  
Chef de division

  
Claude-Alain Jaquerod  
Chef de section

**Annexe(s) :**

- ment.

**Copie à :**

- Monsieur Jérôme Celeschi - Exploitant



Direction générale de  
l'environnement (DGE)  
Protection des eaux (PRE)  
CH-1066 Epalinges

## RAPPORT D'ANALYSES STEP

ALLAMAN - 5851/00

Prélèvement du 07.03.2016 au 08.03.2016

Référence:



P16-00574

Inspecteur: Jean-françois Herren

Chef de section: Claude-Alain Jaquerod

PLUVIOMETRIE (mm)	DEBITS (m3/j)			
	Déversé entrée	Entrée	Déversé DP	Sortie traitée
0.8	non	186	0	186

ANALYSES	Entrée	Sortie	Norme
	E16-00978	E16-00986	
pH []	7.80	7.7	6.5 - 9.0
Conductivité [ $\mu$ S/cm à 25°]	915	856	
Mat. en suspension [mg/L]		14	< 20
Carbone org. dissous [mg C/L]		11	
Carbone org. total [mg C/L]	46		
Dem. biochimique en oxygène à 5 jours [mg O2/L]	65	14	< 20
Dem. chimique en oxygène [mg O2/L]	191	48	< 60
Ammonium [mg N/L]	14.17	7.15	
Nitrite [mg N/L]	0.37	0.43	< 0.30
Nitrate [mg N/L]	2.13	7.44	
Azote Kjeldahl [mg N/L]	18.00		
Azote total [mg N/L]	20.5		
Orthophosphate [mg P/L]	1.10	0.01	
Phosphore total [mg P/L]	2.54	0.50	< 0.80

RENDEMENTS	Rendement global	Rendement traité	
Carbone organique [%]	76	76	
Demande biochimique en oxygène [%]	78	78	> 90
Demande chimique en oxygène [%]	75	75	
Azote (Ammonium/Kjeldahl) [%]		60	
Phosphore total [%]	80	80	> 80

La norme 'nitrite' est indicative.

Le rendement traité est calculé sur la part d'eau traitée par la STEP, le rendement global tient compte des déversements lorsque ceux-ci sont mesurés.

Les valeurs en grisé ne correspondent pas aux normes ou objectifs.

Ce rapport est valable sans signature. Il est émis par le chef de la section 'Epuración urbaine' après validation des sections participantes.